

UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENT DES CHERCHEURS OUVERTE, TRANSPARENTE ET BASÉE SUR LE MÉRITE

Recrutement par concours de chargé.es/directeurs.trices de recherche :

➤ Publication des postes

Le profil de poste indique l'organisation, l'intitulé du poste, le nombre de poste à pourvoir, le lieu du poste, la description de l'emploi, les dates d'inscription, la formation requise, l'expérience souhaitée, le projet scientifique de l'Ined, les contacts administratif et scientifique.

Le guide du candidat mentionne les missions du chercheur, les unités de recherche, la grille de rémunération, les conditions pour s'inscrire, le déroulement du concours.

Les profils sont publiés en français et anglais pendant un mois sur le site institutionnel.

Les documents administratifs sont déterminés pas la législation nationale. Les documents scientifiques sont strictement nécessaires à l'évaluation des compétences.

Un accusé de réception est envoyé aux candidats.

Il n'y a pas de limite d'âge ni de conditions en termes de sexe ou de nationalité pour candidater.

➤ Phase d'évaluation et de sélection

La commission d'évaluation (Ceva) est composée paritairement de 6 membres internes et 6 membres externes nationaux et internationaux dont l'expertise couvre les différents axes de recherche et les différentes disciplines de l'Institut. Il est chargé d'évaluer les dossiers et de sélectionner les candidatures qui seront soumises au jury d'admission.

Tous les dossiers sont examinés sur la base du CV, des travaux de recherche antérieurs et du projet de recherche à 5 ans. A l'issue d'une première évaluation dite d'admissibilité, les candidats sélectionnés reçoivent une convocation au minimum 15 jours avant l'entretien dans laquelle sont mentionnés la date, le lieu, l'horaire, les modalités de leur audition. La commission d'évaluation qui a examiné les dossiers est la même qui auditionne les candidats.

Les frais de transports sont remboursés aux candidats venant de province et de l'étranger.

L'Ined souscrit aux préconisations de la Charte européenne du chercheur et au code de conduite pour le recrutement des chercheurs (<https://euraxess.ec.europa.eu/jobs/charter>) ainsi qu'celles du Plan National sur la Science Ouverte (<https://www.ouvri.lascience.fr/plan-national-pour-la-science-ouverte/>) pour faire évoluer l'évaluation dans les directions suivantes :

- réduire la dimension quantitative au profit d'une approche plus qualitative ;
- prendre en compte, au-delà des publications, la pluralité des résultats de la recherche ;
- valoriser la science ouverte et la diversité des productions scientifiques .

Deux guides (l'un pour le concours CRCN, l'autre pour le concours DR2) ont été élaborés pour aider les candidat.es à préparer leurs dossiers. Chacun de ces guides comprend une liste détaillée (distincte pour les deux niveaux de concours) d'éléments à valoriser dans le dossier. Cette liste ne doit pas être considérée comme une liste d'éléments devant obligatoirement figurer dans les dossiers mais comme un aide-mémoire pour les candidat.e-s. La Ceva a toute liberté pour accorder un poids plus ou moins important à certains de ces éléments.

Le jury d'admission est composé paritairement de la directrice et de 8 membres issus du conseil scientifique et externes. Il sélectionne les candidats admis au vu des rapports qui lui sont remis par la Ceva.

Les candidats reçoivent les résultats du concours par courrier dans le mois suivant la fin du concours. Les candidats auditionnés peuvent demander à consulter le rapport du jury d'admissibilité et un échange avec le président pour connaître leurs points forts et faibles.

Les candidats sont informés des voies et délais de recours dont ils disposent.

Appel à candidatures pour les doctorants et post-doctorants :

➤ Publication des postes

Les appels à candidatures mentionnent le nombre de poste à pourvoir, la date indicative de prise de fonction, le lieu du poste, la description de l'emploi, la formation requise, les autres conditions d'éligibilité, les documents administratifs et scientifique à fournir.

L'appel post doctoral est publié pendant 1 mois et deux mois pour l'appel doctoral, sur le site institutionnel et euraxess.

➤ Phase d'évaluation et de sélection

Le comité de recevabilité vérifie la complétude du dossier et leur éligibilité. Le comité d'admissibilité examine tous les dossiers recevables et effectue une sélection scientifique et un classement des candidatures. Il rédige une synthèse de son évaluation à destination du comité d'admission et des candidats. Il est composé de 10 membres internes et externes à l'institut.

Le comité d'admission statue enfin sur les lauréats de l'appel, classés par ordre de mérite.

Les résultats sont publiés sur le site de l'Ined et affichés. Les candidats classés sont contactés par mail pour se voir proposer le contrat, par ordre de mérite. Les candidats recevables reçoivent une synthèse du comité de sélection sur leur candidature quelques semaines après la tenue du comité d'admission.

Recrutement sur projet :

➤ Publication des postes

Les profils d'emploi mentionnent la description de l'organisation, la description du projet, les missions du chercheurs, la formation requise, les compétences attendues, le lieu du poste, la date de prise de fonction, la date limite d'envoi du dossier, la rémunération minimum.

Les profils sont publiés en français sur le site institutionnel et en anglais sur euraxess (pour les post-doctorants)

➤ Phase d'évaluation et de sélection

Les dossiers sont évalués par le chercheur responsable du projet et les candidats sélectionnés sont auditionnés par au minimum 2 chercheurs participant au projet.

Les candidats sont informés par message électronique des résultats. Une synthèse des points forts et faibles sont transmis aux candidats sur demande.